

Madame La Directrice Académique, Mesdames et Messieurs Les membres de la CAPD,

Aujourd'hui, nous ne nous étendrons pas sur tous les sujets qui seront abordés durant cette instance, nous ne nous étendrons pas non plus sur la situation des personnels en fragilité, nous aurons l'occasion de le faire dans un autre cadre.

Toutefois, nous tenons à saluer la prise en compte de la situation des personnels retraitables dans l'élaboration du tableau d'avancement à la Hors Classe.

Pour autant, celui-ci, après examen minutieux, présente, il nous semble, quelques erreurs, des anomalies et soulève de nombreuses questions.

En effet, comme il est établi dans la circulaire, c'est bien l'ancienneté dans la plage d'appel et la valeur professionnelle qui détermine le barème. Ainsi, il n'est pas possible de voir des collègues reculer dans le classement et c'est pourtant le cas.

Je crois que vous ne mesurez pas l'incompréhension des collègues et ce qu'elle sera quand nous n'aurons plus de visibilité sur ces éléments car nous ne siégerons plus.

En outre, la prise en compte de l'ancienneté dans le corps des PE au lieu de l'ancienneté de service est un choix inacceptable d'autant que les mêmes ex-instits car c'est bien de ceux-là dont on parle, ont déjà bien souvent été pénalisés auparavant.. Un choix contraire est pourtant possible.

Ensuite, nous sommes obligés d'aborder la question du mouvement et nous tenons à dire qu'il semble inutile que la rectrice poursuive plus avant ces vidéos ou elle n'en finit plus de nous remercier si c'est pour, dans le même temps, refuser d'octroyer 2 jours supplémentaires d'ouverture du serveur.

Ce manque de considération en pleine semaine de reprise montre à quel point, l'administration ne semble pas comprendre ce qui se joue, le lien de confiance entre l'institution et ses agents déjà détérioré.

La rectrice a pris cette décision pour ne pas rajouter davantage de pression dans les services. Prolonger de 2 jours jusqu'à la veille du pont n'aurait eu que très peu de conséquences d'autant que MVT1 hier buguait.

La division des personnels, sans trop de surprise ne répond plus à nos messages . Elle consent cependant à prendre en compte nos remarques et nos questions quand cela arrange le fonctionnement de l'institution
Ce temps ne durera qu'un temps, nous vous laisserons bientôt définitivement face aux collègues et nous nous retrouverons au tribunal administratif.

Le message est brutal, mais il est le reflet de notre grande inquiétude.

L'éducation nationale a besoin de renouer un lien de confiance solide avec tous ces agents si elle veut continuer à accomplir de grandes choses. Il y a erreur sur la méthode.